

197178-2026 - Procedura konkurencyjna

Belgia – Usługi związane z zarządzaniem – Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

OJ S 57/2026 23/03/2026

Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy - Ogłoszenie o zmianie Usługi - Roboty budowlane

1. Nabywca

1.1. Nabywca

Oficjalna nazwa: Wavre

E-mail: secretariat@wavre.be

Status prawny nabywcy: Instytucja administracji centralnej

Sektor działalności instytucji zamawiającej: Ogólne usługi publiczne

2. Procedura

2.1. Procedura

Tytuł: Concession de service ayant pour objet l'installation, le remplacement, l'entretien et l'exploitation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Wavre

Opis: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession. 2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ». 3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges. 4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée. 5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'

état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné. 6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Identyfikator procedury: 2cfe73ce-ce58-4a49-8474-d6603bd59783

Wewnętrzny identyfikator: CO/BORNES/Wavre/2026-01

Rodzaj procedury: Negocjacyjna z uprzednią publikacją zaproszenia do ubiegania się o zamówienie / konkurencyjna z negocjacjami

2.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Dodatkowy charakter zamówienia: Roboty budowlane

Główna klasyfikacja (cpv): 79420000 Usługi związane z zarządzaniem

2.1.2. Miejsce realizacji

Podpodział krajowy (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Kraj: Belgia

2.1.4. Informacje ogólne

Podstawa prawna:

Dyrektywa 2014/23/UE

2.1.6. Podstawy wykluczenia

Powody wykluczenia źródła: Dokumenty zamówienia

5. Część zamówienia

5.1. Część zamówienia: LOT-0001

Tytuł: CO/BORNES/Wavre/2026-01 - 1

Opis: La concession a pour objet : • D'une part, le remplacement de 5 Bornes de recharge existantes par de nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • L'installation de 32 nouvelles Bornes de recharge, leur raccordement au réseau de distribution électrique et leur mise en service et, • D'autre part, l'exploitation des Stations de recharge, leur gestion, leur monitoring et l'entretien desdites installations sur l'ensemble de la durée de la concession.

2. En ce qui concerne le nombre de bornes et de points de recharge par borne, ainsi que leur répartition géographique, ceux-ci sont fixés par l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, sans préjudice des modifications pouvant être décidées conformément au point III.14.1. « Modification de la localisation initiale et de la répartition initiale des bornes de recharge ».

3. En ce qui concerne la fourniture des 37 bornes de recharge à implémenter, celles-ci devront répondre aux exigences techniques définies dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges.

4. En ce qui concerne l'installation des 37 bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires sont comprises, notamment : – L'obtention de toutes les autorisations nécessaires à leur installation et à leur mise en service, entre autres les éventuels permis de stationnement, permissions de voirie, autorisations du gestionnaire du domaine concerné, permis d'urbanisme et/ou unique, autorisations de raccordement au réseau par le Gestionnaire du Réseau de Distribution, ... ; – la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'installation et au fonctionnement des bornes de recharge ainsi que la remise en état du domaine concerné, une fois l'installation terminée.

5. En ce qui concerne l'exploitation des bornes de recharge, toutes les prestations nécessaires à celle-ci sont comprises, notamment et sans préjudice des précisions apportées dans les clauses techniques du présent cahier spécial des charges : – la fourniture permanente d'un service de recharge en toute sécurité sur chaque point de recharge et sa facturation ; – l'information en temps réel des utilisateurs sur une plateforme en ligne de la localisation et de la disponibilité des bornes ; – l'information sur le coût de la recharge, sur l'état de la session de chargement, sur la configuration de la borne (type de prise, puissance maximale, ...), sur le nombre de connexions et l'énergie distribuée par borne ; – la mise en place d'un système de back-office permettant notamment la mise à niveau du logiciel ainsi que la détection des pannes et leur réparation lorsqu'elle peut se faire à distance ; – la maintenance technique périodique et préventive des bornes de recharge, y compris de toutes les infrastructures qui y sont liées, et leur nettoyage, en ce compris l'enlèvement des graffitis, de sorte qu'elles soient, en tout temps, opérationnelles et propres ; – le dépannage des bornes de recharge, en ce compris leur remplacement éventuel, et de toutes les infrastructures qui y sont liées pour assurer leur disponibilité et le service de recharge ; – la mise en place d'un service d'information en temps réel, via une plateforme en ligne, donnant accès à toutes les données relatives à l'état et à l'utilisation des bornes de recharge ; – le déplacement ou le démantèlement, temporaire ou définitif, des bornes de recharge, en ce compris les infrastructures qui y sont liées, en cas de travaux sur le domaine concerné ; – la fourniture, l'installation et l'exploitation de bornes de recharge supplémentaires, qu'il s'agisse de remplacer des bornes existantes ou d'en placer d'autres, non identifiées dans l'inventaire des emplacements prédéfinis annexé aux clauses techniques du présent cahier spécial des charges, que ce soit dans des stations existantes ou dans de nouvelles stations ; – le cas échéant le démantèlement des bornes de recharge à la fin de la concession et de toutes les infrastructures qui sont liées, ainsi que la remise en état du domaine concerné.

6. Le futur Concessionnaire est averti que la concession de services ne lui confèrera aucune exclusivité pour l'exploitation de Bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public de Wavre. Si, au regard des besoins constatés par la Ville en matière de développement de Bornes de recharge électrique supplémentaires, le présent contrat de concession ne pouvait plus être modifié sans y apporter des modifications substantielles, la Ville se réserve la

possibilité de lancer une seconde procédure de concession pour l'exploitation de Bornes parallèlement à la concession qui sera attribuée à l'issue de la présente procédure.

Wewnętrzny identyfikator: 1

5.1.1. Przeznaczenie

Charakter zamówienia: Usługi

Główna klasyfikacja (cpv): 79420000 Usługi związane z zarządzaniem

5.1.2. Miejsce realizacji

Podpodział krajowy (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Kraj: Belgia

5.1.3. Szacowany okres obowiązywania

Okres obowiązywania: 10 Lata

5.1.6. Informacje ogólne

Zastrzeżony udział:

Udział nie jest zastrzeżony.

Projekt zamówienia niefinansowany z funduszy UE

5.1.9. Kryteria kwalifikacji

Źródła kryteriów wyboru: Dokumenty zamówienia

5.1.11. Dokumenty zamówienia

Adres dokumentów zamówienia: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/documents>

Kanał komunikacji ad hoc:

Adres URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/forum>

5.1.12. Warunki udzielenia zamówienia

Warunki zgłoszenia:

Zgłoszenie elektroniczne: Wymagane

Adres na potrzeby zgłoszenia: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/771583d5-64f8-459a-8df3-42755ae64332/general>

Języki, w których można składać oferty lub wnioski o dopuszczenie do udziału: francuski

Wymagane jest użycie zaawansowanego lub kwalifikowanego podpisu elektronicznego lub pieczęci elektronicznej (zgodnie z definicją w rozporządzeniu (UE) nr 910/2014)

Termin składania wniosków o dopuszczenie do udziału: 20/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) czas wschodnioeuropejski, czas środkowoeuropejski letni

Warunki zamówienia:

Wykonanie zamówienia musi odbywać się w ramach programów zatrudnienia chronionego: Nie

5.1.16. Dalsze informacje, mediacja i odwołanie

Organ odwoławczy: Conseil d'Etat

Informacje o terminach odwołania: Loi du 13 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia: Wavre

8. Organizacje

8.1. ORG-0001

Oficjalna nazwa: Wavre

Numer rejestracyjny: 0207316021_118

Adres pocztowy: Place de l'Hôtel de Ville, 1

Miejscowość: Limal

Kod pocztowy: 1300

Podział krajowy (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Kraj: Belgia

E-mail: secretariat@wavre.be

Telefon: +32 10230311

Faks: +32 10230313

Adres strony internetowej: <http://www.wavre.be>

Profil nabywcy: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=118&includeOrganisationChildren=true>

Role tej organizacji:

Nabywca

Organizacja udzielająca dodatkowych informacji na temat postępowania o udzielenie zamówienia

8.1. ORG-0002

Oficjalna nazwa: SPF Stratégie et Appui

Numer rejestracyjny: BE001

Adres pocztowy: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Miejscowość: Bruxelles

Kod pocztowy: 1000

Podział krajowy (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Kraj: Belgia

E-mail: revise@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Adres strony internetowej: <https://bosa.belgium.be>

Role tej organizacji:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Oficjalna nazwa: Conseil d'Etat

Numer rejestracyjny: BE0931814266

Miejscowość: Bruxelles

Kod pocztowy: 1040

Podział krajowy (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Kraj: Belgia

Role tej organizacji:

Organ odwoławczy

10. Zmiana

Poprzednia wersja ogłoszenia, która jest zmieniana

:

d3011295-5dc1-4c1e-a17f-8a4c51f0ff18-01

Główny powód zmiany

:

Aktualizacja informacji

Opis

:

Nous modifions l'annexe A (formulaire d'offre): Qui requière: - un prix de recharge (par kWh) (incluant la redevance de 5 centimes) pour les bornes lentes - un prix de recharge (par kWh) (incluant la redevance de 5 centimes) pour les bornes ultra-rapides Nous complétons l'annexe C (Fiches techniques) qui comprend: - Un cartes des emplacements des bornes de recharge pour véhicules électriques; - Un tableau reprenant les informations suivantes (référence de la fiche technique, la source d'alimentation, le nombre d'emplacements, le nombre de bornes, le type de borne et la puissance des bornes) - fiches techniques + ajout de cinq fiches techniques (023, 024, 025, 026, 027)

10.1. Zmiana

Identyfikator sekcji: PROCEDURE

Dokumenty zamówienia zmieniono w dniu: 20/03/2026

Informacje o ogłoszeniu

Identyfikator/wersja ogłoszenia: 52bc8628-6784-4009-b589-0c041b555fb5 - 01

Typ formularza: Procedura konkurencyjna

Rodzaj ogłoszenia: Ogłoszenie o zamówieniu lub ogłoszenie o koncesji – tryb standardowy

Podrodzaj ogłoszenia: 19

Ogłoszenie – data wysłania: 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) czas środkowoeuropejski, czas zachodnioeuropejski letni

Ogłoszenie - Data wysłania (eSender): 20/03/2026 00:00:00 (UTC+01:00) czas środkowoeuropejski, czas zachodnioeuropejski letni

Języki, w których przedmiotowe ogłoszenie jest oficjalnie dostępne: francuski

Numer publikacji ogłoszenia: 197178-2026

Numer wydania Dz.U. S: 57/2026

Data publikacji: 23/03/2026